

L'école à la maison dans les Deux-Sèvres

L'école à la maison en plein essor

L'instruction à domicile concernait fin 2020 près de quatre fois plus d'élèves qu'en 2016. Une tendance qui n'est pas sans risques selon le président des délégués de l'Éducation nationale.

Le phénomène n'est pas nouveau mais il tend, semble-t-il, à s'accroître. L'instruction à domicile, plutôt rare en 2016 dans le département, a depuis connu un développement significatif.

« En l'espace de quatre à cinq ans, le nombre d'élèves recensés au titre de l'instruction à domicile est passé d'une soixantaine à 246, de la maternelle au lycée », détaille Michel Benoist, président de l'Union départementale des Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN). Ce chiffre, arrêté fin 2020, ne sera officiellement actualisé qu'en décembre prochain. Mais des échos de terrain, recueillis la semaine passée lors d'un point sur la rentrée scolaire à Thouars, font notamment état d'une augmentation de ces situations dans ce territoire.

« Dangereux pour la sociabilisation des enfants »

MICHEL BENOIST
Président départemental des DDEN

Président départemental des DDEN Bien sûr, la période Covid a provoqué un éloignement physique de l'école de nature à susciter l'envie de pérenniser l'expérience dans plusieurs foyers. « Certains y ont trouvé un croissant », rappelle Michel Benoist. « Mais une majorité de parents ont aussi pris conscience de cette occasion de la valeur de l'enseignant et se sont aperçus qu'il s'agit d'un vrai métier que tout le monde n'a pas la possibilité d'exercer », nuance-t-il.

Selon Michel Benoist, en réalité, cet-



Michel Benoist, président départemental des DDEN. Photo: CD - GUYOMER BORDAS

A SAVOIR

140 délégués en Deux-Sèvres

L'instruction à domicile sera sans doute évoquée lors de la prochaine assemblée générale départementale des Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN). Cette réunion se déroulera le 25 septembre, dès 8 h 30, salle de la Griotte à Cerizay. On dénombre 140 et même bientôt 141 Délégués



Des parents font le choix de l'école à la maison, souvent par volonté de développer des pédagogies alternatives. Photo: Arnaud CD - MMS DEACE

te mutation vers davantage d'école à la maison est « préalable au confinement ». La généralisation de cette formule en raison de la crise sanitaire a certes favorisé les aspirations parentales à assurer cette mission. Mais le mouvement de fond serait antérieur et émergerait dans des profils spécifiques. « Il s'agit le plus souvent de familles qui, d'instinct, intellectualisent leur approche. C'est un vrai parti pris, militant. On peut l'interpréter comme un effet de mode, lié à la résurgence de pédagogies telles que celle de Maria Montessori. Elle revient dans les pratiques par un éclairage, mais elle a en fait toujours existé en classe », estime Michel Benoist. Lui-même, enseignant puis formateur pendant plus de 37 ans, estime que le métier d'enseignant induit « une souplesse » et donc, de fait, « l'application de fait d'une pédagogie différenciée. La solution face à la diversité des publics n'est pas dans une pratique, mais dans des pratiques ».

Si elle peut avoir des bénéfices, l'instruction à domicile a aussi ses limites. « Je trouve même que c'est dangereux pour la sociabilisation des enfants. C'est les mettre hors société.

Les activités collectives, en particulier dès le plus jeune âge, sont la moitié de l'éducation », déplore-t-il. Les prochaines données officielles quant à l'évolution de cette approche seront donc scrutées de près. Pour rappel, l'instruction à domicile reste soumise à autorisation de la part de la Direction académique des servi-

ces de l'Éducation nationale. « L'aspect communautaire est l'un des éléments pris en compte », ajoute Michel Benoist. La loi séparatisme a d'ailleurs apporté des exigences précises, comme le fait d'assurer majoritairement cette instruction en langue française. Une fois le feu vert donné, « il y a

obligatoirement un suivi, avec une évaluation individuelle qui est faite auprès de la famille. Il s'agit en particulier de veiller au respect des programmes », insiste Michel Benoist.

Fabien GOUAULT

Des mesures pour la rentrée dans le 1^{er} degré

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Arnaud Leclerc, a dressé ce mardi matin 7 septembre le bilan de la rentrée scolaire dans le 1^{er} degré, à l'issue du CDEN (Conseil départemental de l'Éducation nationale) qui s'est tenu lundi soir et que le préfet a acté.

« C'est une rentrée plutôt favorable avec ce mot d'ordre que j'ai donné : le plus de bienveillance et d'écoute possible dans un contexte de crise sanitaire où l'on observe de la lassitude chez les personnes. »

Au plan des chiffres, a résumé le Dasen, aucune fermeture n'a été engagée et deux classes ont été ouvertes lundi : à la maternelle Prévert de Niort et à l'école primaire Zola de Niort, qui se trouve en zone d'éducation prioritaire. Trois nouveaux postes de remplaçants ont été ouverts ainsi qu'un poste de coordinateur départemental USEP qui se déclinera sur deux personnes : une dans le nord et une dans le sud du département. Enfin, le Dasen a créé un poste d'accompagnement pour besoins éducatifs particuliers.

1 500 élèves de moins

Ces mesures interviennent dans un contexte de baisse démographique : 900 élèves de moins par rapport à 2020, dont 532 dans le 1^{er} degré et



Arnaud Leclerc, directeur académique des services de l'Éducation nationale. Photo: CD - GUYOMER BORDAS

305 dans le second degré, et 63 de moins dans le privé. Cette baisse était déjà de 600 à la rentrée 2020. L'un des éléments d'explication du Dasen : « Les Deux-Sèvres attirent des familles mais pas suffisamment avec des enfants en âge scolaire. Nous souffrons aussi d'un vieux problème vers la Charente-Maritime. L'autre aspect du contexte particulier de cette rentrée est le Covid. Mais une rentrée en présentiel, ce qui est très encourageant », Arnaud Leclerc a apporté des précisions sur le port du masque en extérieur dans les établissements. La mesure pour-

ra être levée si le taux d'incidence baisse de façon significative et s'il est homogène dans le département. Pas question de faire varier les règles en fonction de l'endroit. Enfin, à propos de la vaccination des 12-17 ans, le Dasen s'est fixé un objectif de 2 000 élèves, sachant que 82 % environ sont déjà vaccinés ou ont reçu la première injection. Cette campagne a débuté jeudi 3 septembre et « les premiers retours sont plutôt positifs. On a une adhésion des familles », se réjouit le Dasen.

Christophe BORDAS